

Encore le sceau de Vautier Bonjour

Autor(en): **Morin-Pons, Hery**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau**

Band (Jahr): **2 (1892)**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-171734>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ENCORE LE SCEAU DE VAUTIER BONJOUR



Dans le petit mémoire, auquel la *Revue suisse de numismatique* a bien voulu donner asile, j'ai constaté l'existence au quatorzième siècle de deux chanoines de Genève, Pierre et Vautier, portant le nom de Bonjour, mais il m'avait été impossible de fixer le lieu de leur origine, et de trouver sur eux le moindre renseignement biographique. J'ai été plus heureux tout récemment en feuilletant la *Notice historique sur l'abbaye de Talloires, d'après des documents nouveaux et inédits*, par Jules Philippe, un livre qui a paru à Chambéry, il y a trente ans. L'auteur a donné un intérêt particulier à son travail en publiant un inventaire analytique des archives aujourd'hui dispersées de cet antique monastère, catalogue dressé en 1720 par l'abbé Dom François Sarrafin. Voici les actes sur lesquels nous appelons l'attention de nos lecteurs (p. 121 et suivantes) :

N° 9. Institution faite en 1307 par Aymond évêque de Genève en faveur de Pierre Bonjour présenté par le prieur de St-Jorioz¹ à la cure dudit lieu, laquelle avec tous ses fruits et revenus appartient d'ancienneté audit prieur.

N° 23. Institution en 1313 de Vautier Bonjour dans la cure de St-Eustache² par Pierre évêque de Genève en con-

¹ Saint-Jorioz, près de Duingt, lac d'Annecy.

² Saint-Eustache, canton d'Annecy, bureau de poste de Duingt.

séquence de la nomination et présentation de Jean de Lullier prieur de St-Jorioz.

N° 27. Transaction en 1316 entre Jacques prieur de Talloire d'une part et Pierre Bonjour curé d'Annecy au nom de son église d'autre sur leurs différents concernant l'orfèvrerie soit l'hôpital de nouveau construit où l'on avoit fait un oratoire auquel on faisoit une quantité d'oblations dont le susdit prieur avoit la moitié, et prétendoit que l'autre moitié perceue par ledit curé tient lieu de celles qui luy étoit deues à l'église ; pour regard de quoy il fut prononcé que ledit curé payeroit annuellement cinquante sols genevois au susdit prieur pour tout le droit qu'il avoit auxdites oblations, ce qui fut approuvé par Pierre, évêque de Genève.

N° 36. Institution en 1318 du curé de St-Eustache par Pierre évêque de Genève ensuite de la présentation qu'en fit le prieur de St-Jorioz.

Ainsi donc un Pierre Bonjour a été curé de Saint Jorioz et c'est le même, je suppose, qui l'a été plus tard d'Annecy ; Vautier Bonjour a été curé de Saint Eustache, toujours dans les environs du même lac, et ne paraît pas être resté longtemps à la tête de ce presbytère, puisqu'il avoit déjà un successeur en 1318.

Tout cela ne prouve-t-il pas que les Bonjour avaient une bonne situation en Savoie ; n'est-ce pas là qu'il faut chercher leur berceau, et l'hypothèse de leur translation au chapitre de Genève n'est-elle pas des plus vraisemblables ?

Si, comme il y a tout lieu de le croire, ce même Vautier a été réellement investi à Saint-Pierre de la dignité canoniale, je ne me trompais pas en faisant remonter au premier tiers du quatorzième siècle le sceau qui porte son nom.

Henry MORIN-PONS.
